



Métiers du cheval

# BPJEPS Educateur sportif mention Activités Equestres 🏇 **DIPLÔME DE NIVEAU 4 (ancien niveau IV)**



## OBJECTIF DE LA FORMATION

Moniteur d'équitation : Accueillir et animer les publics, participer aux activités du club, conduire un projet d'animation, veiller au respect des conditions de sécurité, participer aux soins et entretien du matériel, veiller sur les installations, réaliser la promotion des activités

## CONDITION D'ADMISSION - PREREQUIS

- Les candidats doivent avoir 18 à 29 ans révolus
- Etre titulaire du galop 7
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3
- Réussir les équivalences techniques préalables à l'entrée en formation
- L'admission au CFA a lieu après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur.
- L'apprenti doit obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche.
- Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat
- Entretien d'entrée en formation

## DUREE DE LA FORMATION – MODALITES D'ALTERNANCE

1 ans

Le calendrier d'alternance est établi par le CFA tous les ans avec un rythme de 2 jours par semaine au CFA et le reste de la semaine en entreprise

<b>En CFA</b> 15h de cours/2 jours	<b>40 semaines</b> 600h
<b>En entreprise</b> (dont 5 semaines de congés payés/an)	52 semaines maximum

## FINANCEMENT – REMUNERATION

- Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.
- Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur [https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/)

# Apprentissage



Métiers du cheval

# BPJEPS Educateur sportif mention Activités Equestres 🏇 **DIPLÔME DE NIVEAU 4 (ancien niveau IV)**



# Apprentissage

## CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

### Une organisation en modules

- **UC1** : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- **UC2** : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC3** : conduire une séance dans le champ des activités équestres
- **UC4** : mobiliser les techniques de la mention des activités équestres (initiation poney/cheval, approfondissement, équitation d'extérieur)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La formation est composée de modules liés à des compétences professionnelles qui s'articulent autour de 4 UC qui permettent l'obtention du diplôme. Chaque unité s'obtient de façon indépendante et est valide pour 5 ans.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences ou UC
- Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Passage du SST à l'entrée de formation

## POURSUITE APRES LA FORMATION

- Poursuite d'étude: vers un DESJEPS, un CS
- Insertion professionnelle : salarié dans une entreprise hippique

### CONTACT ET INSCRIPTION

**Anne-Claire GLODKOWSKI,**  
**Responsable de formation**

03.29.85.18.83

[cfa.meuse@educagri.fr](mailto:cfa.meuse@educagri.fr)

Si besoin d'informations sur les équivalences ou passerelles possibles à cette formation, merci de contacter le Responsable de formation

**Frédéric BOLOGNINI, Référent handicap**

03.29.86.10.42



**INSERTION 2023 : 100 %**

Taux national sur

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>



**REUSSITE session 2023 : 100 %**



**SATISFACTION : 100 %**